L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 20 MARS 1895.

AFFICHES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante et spécialement Attrayante par le Shérif

—DU—

Contenu et des Installations et du Fonds de Commerce

—D'UN—

Grand Etablissement de Modiste bien approvisionné.

—AU—

Nouveau No 122 rue Baronne.

Mme Kate C. Logan, veuve, et als vs Mme M. A. Farrell, veuve et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 44,840.—En vertu d'un ordre de vente daté le 11 mars 1895, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encchère publique, le MARDI, 26 mars 1895, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir—

Sur les lieux, (nouveau) No 122 rue Baronne:

Tous le contenu, marchandises en vente, vitrines, meubles, installations, etc., de l'établissement de modes et de modiste, contenus dans le dit local, les marchandises en vente consistant en un grand lot de marchandises de bon goût que l'on trouve généralement dans ce genre d'affaires, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 mars—15 19 23 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif de propriétés de valeurs dans le Quatrième District pour effectuer un partage dans l'affaire de

Wm S. Benedict vs Wm John McCall.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,674—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendus le 5 mars 1895 et signés le 11 mars 1895, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée pour effectuer un partage, je procéderai à la vente à l'encchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 50 et 52 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 avril 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 120, borné par les rues Washington, Quatrième, Bacchus et Dryades, et désigné comme lot No 6, sur un plan dressé par Moudel I & Reynolds, en février 1847, et déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire. Lequel dit lot mesure vingt cinq pieds de face à la rue Dryades, entre Washington et Quatrième, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles.

2° **Et deux lots de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et le même ilet, désigné sur le même plan, comme les lots Nos 7 et 8 et mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Dryades, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles et se touchant.

3° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Deuxième et Troisième; le dit lot est désigné par le No 1 sur un plan dressé par H. Moelhausen, en date du 5 mai 1846 et déposé comme plan No 5 dans le livre de plans de J. R. Beard, notaire, le lot mesure trente pieds huit pouces et une ligne de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent pieds et de face à la rue Deuxième, lesquelles dites deux rues forment l'encoignure, le tout au pied américain.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
16 mars—16 22 29—avril 4 11 18

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Frederick Peters.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 45,643 — Division C—Attendu que Laura Concordia Schulze, veuve de Frederick Peters, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Peters, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.
20 mars—20 24 29

Succession du Dr Oscar Hoefhoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 45,334—Division E—Attendu que James H. Maloney a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dr Oscar Hoefhoff, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.
19 mars—19 23 28

Succession de Walter B. Wilcox.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 45,173.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Emilie J. Wilcox, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.
19 mars—19 23 28

Succession de Pablo Sala.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,121—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George William Nott, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.
19 mars—19 23 28

Succession de Wm Hoffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,753—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personne intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Annie Fassell, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.
17 mars—17 21 26

Succession de Veuve Fannie Newman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,159—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Morris W. Newman, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.
16 mars—16 20 24

Succession de Peter Seals.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,295—Division E—Attendu que Jane Seals, veuve de Peter Seals, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Seals, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans le dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.
13 mars—19 17 21

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix

—DANS LE—

TROISIÈME DISTRICT.

504 et 504 1/2 anciens Nos rue des Remparts,

Entre Champs-Elysées et Marigny,

Bâtisse double très élégante et presque neuve.

661 et 665 anciens Nos rue Royale, entre les rues Louisa et Clouet.

Cottage simple élevé, Large Bâtisse à deux étages à l'arrière avec écurie.

Succession de John Buckett.

No 45,040—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 723 (ancien No 155) rue Commune.—MERCREDI, le 24 avril 1895, à midi, il sera vendu à l'encchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, près Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 18 mars 1895, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 12 et 13 dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Royale, Louisa et Clouet, dans le Troisième District de cette ville. Le lot No 12 mesure 34 pieds 8 pouces de face rue Royale, sur une profondeur de 159 pieds 9 pouces entre lignes égales et parallèles et le lot No 13 touche au lot No 12 et mesure 34 pieds 7 pouces de face rue Royale sur une profondeur de 159 pieds 9 pouces entre lignes parallèles, toutes en mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage élevé avec un corridor, sept chambres, citerne, grande bâtisse à deux étages dans le fond, s'étendant de toute la largeur des deux lots et ayant six chambres et deux cabinets, écurie, poulailler porte cochère, citerne, lieux d'aisances, etc., le tout couvert en ardoises et portant les numéros municipaux 661 et 665 rue Royale.

2. **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le lot No 5. Le lot est borné par les rues Remparts, Champs Elysées, Bourgogne et Marigny, sur un plan daté 30 juillet 1830, et déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de J. Tureaud, alors notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure 30 pieds 3 pouces et demi de face sur la rue Remparts, par 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison double presque neuve avec 5 chambres de chaque côté, hangar, citerne, bouche d'aisance, etc., et connu par les Nos municipaux (anciens) 504 et 504 1/2 rue Remparts, en vertu du même ordre, aussi sur la même date ci-dessus pour le compte de la même dite succession, il sera vendu à 10 heures du matin précises au No 661 (ancien) rue Royale—

Une boîte d'outils, vieux buffet, lit, bureau, table, etc.

Conditions pour les meubles, comptant sur adjudication, pour la propriété foncière, une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un an avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, représenté par billets de l'acquéreur avec les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1895 et déposera 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant P. Labatut, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20mars—20 27—avril 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pierre Domingo

No 44,105.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, le 24 avril 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, près Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 18 mars 1895, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Célestine, Champs Elysées et Joséphine désigné comme lot No 5, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, député-voyer, en date du 15 février 1873 et mesurant d'après le dit plan en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Marigny sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1895 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente, pardevant Jno R. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 mars—20 27—av 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur Faisant Face au Chemin de Gentilly et au Chemin de la Crète.

Succession de J. H. Doescher et de sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33,577.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro No 155) rue Commune—MERCREDI, 10 avril 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, près Commune,** en vertu de et conformément à un jugement rendu le 25 février 1895 et signé le 4 mars 1895 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Une certaine portion de terre,** avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située à Gentilly, Troisième District de cette ville, désigné par le No 11, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, daté le 10 décembre 1867, et déposé au bureau de A. Dreyfous, notaire en cette ville, sous le No 55, du livre No 1 des plans; d'après le dit plan la dite portion de terre mesure 205 pieds 4 pouces de face au chemin de la Crète, sur une profondeur de 11 arpents 22 toises et 5 pieds, ou 2,206 pieds 2 pouces et 6 lignes, en mesure américaine, sur la ligne de côté la séparant du lot No 10, appartenant à la veuve et les héritiers de feu François Grillot, sur une profondeur de 11 arpents 26 toises et 2 pieds ou 2,278 pieds 7 pouces et 2 lignes, en mesure américaine, sur la ligne de côté la séparant du lot No 12, appartenant à Mme veuve Catherine Roll, et une largeur de 198 pieds 3 pouces sur la ligne, en mesure américaine, la séparant de la propriété du Louisiana Jockey Club.

2° **Et une portion de terre** aussi désignée sur le dit plan et déposé au bureau du dit notaire Dreyfous et située en avant de la propriété ci-dessus décrite et mesurant peu près 180 pieds de face sur le Chemin de la Crète, 211 pieds 7 pouces et 6 lignes de face sur le Chemin Gentilly, sur une profondeur sur la ligne qui la sépare de la propriété de Mme Vve Rolle, de 132 pieds 7 pouces et 2 lignes, et courant du Chemin de Gentilly au Chemin de la Crète, et sur une profondeur d'à peu près 116 pieds sur l'autre côté sur la rue Castiglion. Les portions de terre ci-dessus décrites ont été acquises par le dit John Henry Doescher, pendant la communauté qui a existé entre lui et sa femme, Charlotte Hoffman, de Edward Bermudez, par acte spécial pardevant Albert Dreyfous, notaire en cette ville, le 28 février 1872, enregistré dans le C. O., livre 101, folio 143.

Conditions—Comptant, ou un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale, avec 8 0/0 d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour 1895 en sus du prix et déposera 10 0/0 du montant de l'adjudication avec l'encanteur pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant Martin-Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 mars—6 7 13 20 27—avril 3 10

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'ilée formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de toute espèce
le renvoyer de leur argent
ge de dents artificielles.

LE GOUDRON GUYOT
Goudron Guyot ET Capsules Guyot
Capsules & Liqueur

Est celui qui a servi aux expériences faites dans sept grands hôpitaux de Paris contre les RHUMES, les BRONCHITES, l'ASTHME, les CATARRHES des BRONCHES et de la VESSIE, les AFFECTIONS de la PEAU, ECZÉMA, DARTRES, etc. Par sa composition, le **Goudron Guyot** participe des propriétés de l'Eau de Vichy, tout en étant plus tonique. C'est pourquoi il possède une grande efficacité contre les maladies de l'estomac.

Comme on le sait, c'est du Goudron médicinal que l'on retire les principes antiseptiques les plus efficaces; c'est pourquoi, durant les fortes chaleurs et quand règne une épidémie, le **Goudron Guyot** est une boisson hygiénique et préservatrice qui rafraîchit et purifie le sang. Les **Capsules Guyot** ne sont autre chose que le **Goudron Guyot** pur, à l'état solide.

« Cette préparation sera bientôt, je l'espère, universellement adoptée. » Professeur DAZIN, Médecin de l'hôpital Saint-Louis, Paris.

Refuser, comme falsification, tout flacon de ***Goudron Guyot*** *— Liqueur ou Capsule — qui ne porte pas l'adresse,* 19, rue Jacob, Paris.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Améliorées dans les Premier et Troisième District.

Succession de Jean D'Hérété, Marie Louise Fondar, sa femme, et Jean M. D'Hérété.

No 44,275.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, 27 mars 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Ecanteurs, Nos 50 et 52 rue Baronne, près Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 janvier 1895, pour le compte de la susdite succession—

1° **Une certaine portion de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et servitudes y appartenant, située sur le Chemin de Gentilly, troisième district, dans l'ilet irrégulier borné par la rue Marigny, l'avenue St-Bernard et le Chemin de Gentilly, mesurant à peu près 300 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Marigny, 209 pieds 7 pouces et 4 lignes au Chemin de Gentilly et Desard's place [projetée] sur une profondeur de 638 pieds 11 pouces et 5 lignes de l'avenue Marigny au Chemin de Gentilly, sur la ligne de profondeur la plus rapprochée de l'angle qui forme la jonction des dites avenue et chemin. La dite portion de terre, du côté le plus rapproché de l'avenue St-Bernard 413 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne presque perpendiculaire à l'avenue Marigny, et formant à angle droit, 90 pieds d'un autre angle droit en ligne directe au Chemin de Gentilly ou Deroux Place, ayant 469 pieds 4 pouces 3 lignes sur le Chemin de Gentilly le tout contenant cinq lots de terre désignés par les Nos 38, 40, 41, 42, 43 et une portion de terre d'une forme irrégulière.

2° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Poydras, Dorgenois et Broad, mesurant 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face rue Poydras, 31 pieds 3 pouces et 6 lignes de face rue Julie sur une profondeur de 155 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 9, et 148 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 11; le dit lot est d'abord comme lot No 10 d'après un plan dressé par Buisson, daté le 13 février 1850.

3° **Tous les droits, titres, intérêts,** etc, du dit Jean D'Hérété dans et pour un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin de Gentilly, les Avenues St-Bernard et Paris et les rues Treasure et Abondance; le dit lot mesure 158 pieds de face sur le Chemin de Gentilly sur une profondeur de 120 pieds et forme le coin du Chemin de Gentilly et de l'Avenue St-Bernard, laquelle a été acquise par le défunt par titre de taxes.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 janv — 19 20 23 30—fév 6 13 20 21 27—mars 6 13 20 27

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John L. Sterry—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A No 10,256—La vente aura lieu à la Bourse des Propriétés Foncières, 629, 631 Commune, à midi, MARDI, le 26 mars 1895.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 21 février 1895, et adressé à J. Onorato, encanteur, nous procéderons à vendre à l'enchère publique, la suivante décrite propriété:

Un ilet de terre, fonds 90 pieds de face sur la rue Milan, avec profondeur et face sur la rue Milan, avec profondeur et face sur la rue Bacchus de 120 pieds, vendu par J. L. Sterry en mars 1860, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie anciennement nommée Est Dryades, Marengo et Baronne autrefois Bacchus et ayant une façade sur chaque rue de 300 pieds plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit avec 6 pour cent d'intérêt, en billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, devant être garantis par hypothèque sur ce dit bien foncier, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes de 1895 en plus et au-dessus de son enchère.

Acte de vente pardevant Andrew Hero Jr Esq, notaire. L'acquéreur doit déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication afin de lier la vente.

BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, hypothèques et placements,
921 rue Gravier, à côté de la Banque de Whitney.
22fev—22 23 24 26 27 28 mars 3 5 13 25 26

PAR D. E. MORPHY.

No 45,323—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

James Toole vs ses Créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 15 mars 1895 et à moi adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, MERCREDI, le 27 mars 1895, à 10 1/2 heures A. M., au et dans le magasin anciens Nos 41 et 43 avenue St-Charles, coin Polymnia—

1° Six chevaux et mulets.
2° Deux wagons, un surrey.
3° Deux charrettes et un lot de harnais.
4° Une belle vache laitière.
5° Grocerie de familles, coffres en fer, balances, réfrigérateur, pendule, comptoirs, installations, installations de gaz, bullets avec marbre, pupitres, installations de café, etc., etc.

Cession faite par le ci-dessus nommé insolvable à ses créanciers.

Le magasin est à louer.

Conditions—Comptant.

17 mars—17 20 26 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif de 21 Balles de Coton.

Britton & Koontz vs George C. Harvey.

HUITIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse Concordia.—No 1,870—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Huitième Cour de District pour la paroisse Concordia, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 25 mars 1895, à 10:30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans la cour No 1 du Louisiana Cotton Press, rue St-Thomas, entre Terpsichore et Robin.

21 balles de coton, marqué G. C. H.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 mars—13 16 20 25

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R

Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arri 1a 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.
J. B. LANDRY, Agent général pour le Frêt et les Passagers.
25 oct—sam et dim

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er janvier 1895	979,677 55
Surplus	220,590 83
Surplus aux détenteurs de polices	720,590 83

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER, OCTAVE LABARRE.
18 juin 94—1 an

THERMOMÈTRES
MÉDICAUX de Léon Bloch
NOUVEAU SYSTÈME
EXTRA-SENSIBLE
(BREVETÉ en France et à l'Étranger)
Présenté à l'Académie de Médecine de Paris
par M. le Dr DUJARDIN-BEAUMETZ
Adopté par MM. les Drs POTAIN, PASTEUR, PÉAN, PETER
ET TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES
A Paris, chez l'Inventeur BLOCH, 5, place de la République
Dépôt à la Nlle-Orleans, J.-L. LYONS & Cie, 42-44, Camp.

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS
SAVON ORIZA-VELOUTÉ
Le Meilleur
et le plus Doux des Savons
PARFUMERIE ORIZA
de L. LEGRAND
Inventeur du Produit VÉRITABLE et accrédité ORIZA-OIL
1 1, Place de la Madeleine, Paris
SE TROUVE DANS TOUTES LES MAISONS DE CONFIANCE

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la Paroisse d'Orléans No 44,630—Division C—W. N. Villavaso et John Dibos Jr. versus leurs créanciers—Ordre de Cour.—Que la remise de leurs biens à leurs créanciers fait et par les pétitionnaires Wm N. Villavaso et John Dibos Jr. soit acceptée en ceci comme il est demandé. Qu'une réunion de leurs créanciers soit tenue le 19me jour d'avril 1895, à 11 heures A. M., pardevant W. Morgan Gurley, notaire, en son étude en cette ville, que H. G. Duporé soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents, et que toutes procédures contre les pétitionnaires soient suspendues jusqu'à nouvel ordre de cette cour.

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1895.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
17 mars—17 23 30—avril 6 13

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans No 45,349, Division E—Gottlieb Wolf vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, Gottlieb Wolf, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Micha l Griffin, notaire, en son bureau, No 144 rue Gravier (ancien numéro) en cette ville, commençant JEUDI le 18me jour d'avril 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que A. L. Landry, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1895

GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
16 mars—16—2 18 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans—No 45,304, Division B—Meyers & Wenck, ral son sociale et individuellement vs leurs créanciers — Ordre de Cour — Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison commerciale de Meyers et Wenck et de Joseph Meyers et Jackson M. Wenck, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff C. Wenck, notaire, à son bureau, No 31 rue Carondelet, en cette ville, commençant le LUNDI, 15me jour d'avril 1895, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soit et suspendues et que H. H. Bryan, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 11 mars 1895.

Signé: FRED D. KING, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14 mars—14 21 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIle de District pour la paroisse d'Orléans. No 45,328, Div. C—James Toole vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire James Toole, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant H. L. Garland, Jr., notaire, en son bureau, No 13 Commercial Place, en cette ville, le MARDI, 16me jour d'avril 1895, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que H. S. Suthon, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.—Nouvelle-Orléans, 13 mars 1895.—F. A. MONROE, Juge —Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
15 mars—15 23—2 9 16 avril

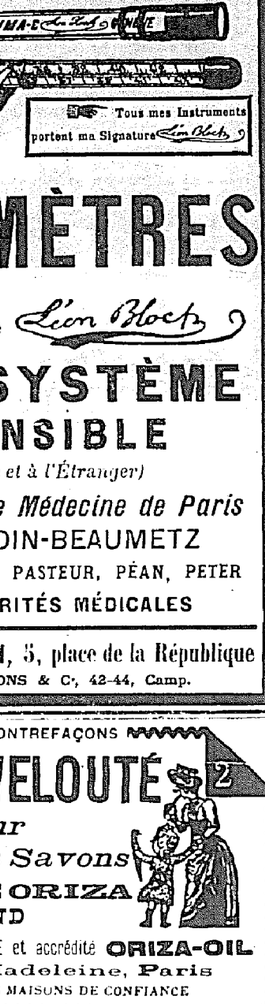

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.
CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. $3 a year. Sample copies sent free.
Building Edition, monthly, $2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address
MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 109 rue de Chartres, Orléans, Lne.

CHEMINS DE FER.

Dépot à la tête de la rue Esplanade.

"SUNSET LIMITED."

Train vestibule solide pour San Francisco et Los Angeles avec char restaurant.

Partent de la Nlle-Orléans à 10.05 a. m. tous les jeudis. Arrivent à la Nlle Orléans à 5:50 p. m. tous les dimanches. Temps—77 heures de la Nlle Orléans à San Francisco. Temps—60 heures de la Nlle Orléans à Los Angeles.

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

California et Mexique	Départs.	Arrivées.
Express	8:10 a. m.	10:55 a. m.
Galveston malle rapide	6:15 p. m.	10:55 a. m.
San Antonio malle rap.	6:15 p. m.	7:05 p. m.

NORD TEXAS, DENVER ET TOUS LES POINTS DU COLORADO.

Trains Pullman Drawing Room Buffet Sleepers sans changement sur tous les trains.

PULLMAN TOURIST SLEEPERS SUR L'EXPRESS QUOTIDIEN DE LA CALIFORNIE.

Le bureau des billets en ville, coin des rues St Charles et Cadiz.

D. HALLARON, directeur des passagers; H. B. ABBOTT, agent local des passagers et des billets; bureaux généraux, coin des rues Magasins et Natchez. S. F. B. MORSE, agent général des passagers J. G. SCHRIEVER, directeur du trafic. 1er fév—1an

ILLINOIS CENTRAL R.R

Service en vigueur depuis le DIMANCHE, 2 Déc. 1894.

A partir de et après la susdite date les trains à passagers de l'Illinois Central Railroad arriveront et partiront comme suit:

DEPARTS.

No 26, Malle locale et Express		6:25 a. m.
No 4, Chicago Limited		9:00 a. m.
No 2, Malle Rapide		6:25 p. m

ARRIVEES.

No 25, Malle locale et Express		8:50 p. m.
No 3, Nouvelle Orléans Limited		6:10 p. m
No 1, Malle Rapide		8:20 a. m

La seule ligne ayant des chars dortoirs Pullman Palace jusqu'à Chicago, Sioux City et St Louis sans changement.

Nos 25 et 26 feront le trajet entre Water Valley, Miss. et la Nlle-Orléans seulement. No 4 train vestibule solide à Chicago. No 2 aura un char Dortoir direct jusqu'à St-Louis et Chicago.

F. B. BOWES, A. G. P. A.
A. H HANSON, G. P. A.

1er mars—

YAZOO AND Mississippi Valley R. R Co.

Heures d'arrivées et de départs le dimanche, 12 août 1894.

Les trains de l'Illinois Central partiront de la Station des Passagers, coin avenue Howard et rue Remparts.

	Départs.	Arrivés.
Kansas City et Memphis train rapide	4:00 p. m.	10:00 a. m.
Vicksburg & Natchez Ex.	7:30 a. m.	5:50 p. m.

La seule ligne ayant des trains solides entre à Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg avec des Chars Dortoirs Modernes Pullman Buffet à Memphis et Kansas City.

La route directe et favorite pour Kansas City, Omaha, Denver et tous les endroits de l'ouest.

La ligne